melfagers fusient introduits au Roi, deux membres du Conseil privé Sir John Standhope et Sir John Heroert forent députés par la Chambre auprès du Roi pour l'informer qu'ils avoient out dire que Sa Majesté étôit métontente de la Chambre, par rapport à la sentence qu'elle avoit rendué en faveur de Sir Francis Goodwyn, tant par rapport au métite d'icelle que l'on disoit être contre la loi, que par rapport à la manière d'y procéder, que l'on disoit avoir été fait à la hate, sais avoir appellé Sir John Fortestue ou son avocat, ou sans avoir instruit sa Majesté.

Et en consequence ils la supplicient de vouloir blen s'informer de la vérité de cette affaire, et ils stil discient qu'ils étoient prêts, sous son bon plaisir, de se présenter devant sa Majesté avec seur Orateur pour la fatissaire sur leurs procédés.

Mais le Roi leur dit qu'ils venoient trop tard, qu'ils auroient du avoir fait cette démarche plutôt, difant que la Cliambre avoit agi avec précipitation et lans reflexion; que cependant il feroit bien affe d'entendre leur Orateur à liuit heures du matin.

Pour ce rapport, on homma un Comité pour considérer ce qui féroit présenté au Roi sur les objets ci-destus et en la liste saction de la sentence rendue par la Chambie bre

bre; rateur fous t

Le réfolu Le

même Le aussi le

encore

Que l'Orate à la po été der teur de rent, q pas du

Les élection bre de du Shé gueur et avec

Le l devoit ton que à-dire de rem cessaire congra plusieu où Dies